ÉLIMINATION DES DÉCHETS

84 du règlement sanitaire départemental : tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritus de quelque nature que ce soit ainsi que toute ménagères sont interdits.

Pour rappel, selon l'article Le brûlage à l'air libre Départemental d'Hygiène des ordures ménagères et dans ce cas, ce type est également interdit. d'élimination ne doit Des dérogations à la règle entraîner aucune gêne peuvent être accordées par ou insalubrité pour le le Préfet sur proposition de voisinage. décharge brute d'ordures l'autorité sanitaire et après avis du Conseil

AGENDA

Samedi 7 mars LOTO

Organisé par le comité des fêtes

LUNDI 16 MARS RÉUNION PUBLIQUE

Les travaux de bricolage et tondeuse à gazon, - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

« VOISINS VIGILANCE » - les dimanches et jours

HORAIRES DE TONTES

de jardinage utilisant des motoculteur, raboteuse appareils susceptibles de etc..., ne sont autorisés causer une gêne pour le qu'aux horaires suivants :

- voisinage en raison de leur les jours ouvrables de intensité sonore tels que 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- fériés de 10h à 12h

ASSOCIATION LES PETITES MAINS

L'association « Les petites mains » vous rappelle que le dimanche 29 mars une foire à tout aura lieu dès 9h30 à la salle des fêtes de la commune et à la même heure une vente de plantes dans le jardin de la bibliothèque, toujours au profit des écoles. N'hésitez pas à communiquer sur cet

événement autour de vous!

Nous rappelons également qu'à l'occasion de la kermesse du 27 juin, nous organiserons une vente de livres, nous comptons sur votre participation pour récupérer et fournir des livres en bon état, pour tout âge et de toute sorte.

Nous vous invitons à les déposer, dès maintenant, dans les cartons prévus à cet effet à l'école maternelle, à la garderie et en mairie. Merci et à

Contact mail: associationdespetitesmains @gmail.com

VENTE de Plantes

Samedi 21 mars Soirée St **Patrick**

Organisée par le Rugby Club des 3 **Abbayes**

Dimanche 22 mars Thé dansant

Organisé par l'association TRANSFERT

Dimanche 29 mars

Foire à Tout

et vente de

EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

Une exposition sur le jardins aura lieu à la au 4 avril 2015 en lien avec la vente de plantes de l'association Les Petites 02.35.37.46.12 du 29 mars. Mains Entrée libre aux horaires habituels de la bibliothèque

(mercredi 9h-12h/13hthème des plantes et 19h, vendredi 15h-18h et samedi 11h-12h) et bibliothèque du 20 mars ouverture exceptionnelle le dimanche 29 mars. Pour tout renseignement :





plantes Organisées par Les **Petites Mains**



Suivez l'actualité de votre bibliothèque sur facebook!

SAINTE-MARGUERITE-SUR-DUCLAIR

FLASH INFO N°3

SOMMAIRE:

MARS 2015

- Le Mot du Maire
- Maëlle PHILIPPE : championne margueritaise
- Réunion publique
- Recensement militaire
- Le SCoT
- Les lundis récréatifs
- Élections départementales
- Élimination des déchets
- Horaires de tonte
- Foire à tout et vente de plantes des Petites Mains
- Expo à la Bibliothèque
- Agenda

LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Sainte-Marguerite,

Suite aux divers problèmes de sécurité dans notre commune, le Conseil Municipal lors de sa dernière réunion a pris deux décisions importantes :

- la première est de mettre en place le système de « Voisins Vigilants ». Une réunion est prévue le 16 mars 2015 à 14h30 à la salle Michel-Jacques TIPHAGNE. Elle est organisée par le Conseil Municipal avec la participation de la Gendarmerie de Duclair. Après cette réunion, nous nous organiserons avec le concours de volontaires parmi notre population.
- la deuxième décision, toujours pour la sécurité, c'est de faire une étude au niveau du centre Bourg et de nos bâtiments communaux avec un fonctionnement de vidéo-

Par la suite, le Conseil Municipal prendra les orientations nécessaires. Tout ceci, sous contrôle de la Gendarmerie et de la Préfecture. En espérant que le calme soit bientôt de retour dans notre village.

Très amicalement,

Le Maire. Patrick SIMON

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :



lundi de 14h à 17h30 mardi de 14h à 17h30 mercredi de 9h à 12h jeudi de 14h à 17h30 vendredi de 14h à 17h30 samedi de 9h à 12h

contact: 02.35.37.52.13 / mairie-sg-ste-marguerite-sur-duclair@wanadoo.fr

Directeur de publication: Patrick SIMON Rédaction: Pauline Dauchez Impression: Mairie Tirage: 850 exemplaires

IEANNE D'ARC A ENFIN SON MÉMORIAL



L'Historial Jeanne d'Arc ouvrira ses portes le 21 mars 2015.

7, rue Saint-Romain à Rouen Visites du mardi au dimanche de 9h45 à 19h45 (dernière visite à 18h) Réservations en ligne

www.historial-jeannedarc.fr

Une margueritaise championne de France

licenciée en athlétisme au club de Rouen Maromme Mont-Saint-Aignan de 14m35. Athlétisme en catégorie cadette.

Maëlle PHILIPPE, Dimanche 15 février, elle a chance pour ses prochains margueritaise de 16 ans est remporté le titre de championnats, dont nous championne de France de suivrons les résultats avec lancer de poids avec un jet attention.

Nous lui souhaitons bonne





RÉUNION PUBLIQUE



aura lieu une réunion publique sur le thème de la

Tiphagne. Cette réunion la salle et les intervenants. questions. est réservée aux habitants Le major Guéry de la

Le lundi 16 mars à 14h30 de Sainte-Marguerite, gendarmerie de Duclair et Épinay-sur-Duclair et Saint un intervenant extérieur de -Paër. Elle débutera par la la réserve citoyenne seront sécurité à la salle projection d'un film suivi présents pour vous polyvalente Michel-Jacques d'un temps d'échange avec informer et répondre à vos

RECENSEMENT MILITAIRE



doivent obligatoirement se jeune doit conserver son

Les jeunes hommes et les faire recenser en mairie attestation de recensement jeunes filles nés en janvier, avant le 31 mars 2015. Il février et mars 1999 est rappelé que chaque

puisqu'il ne pourra pas être délivré de duplicata.

LE SCOT



15-20 ans sur le territoire composent la Métropole. de la Métropole.

une compétence de la - lors des 29 permanences - par courrier à la

Le SCoT (Schéma de désormais être conçu à d'enquête Cohérence Territoriale) est l'échelle du territoire des un projet d'aménagement à 71 communes qui

En 2010, l'élaboration du CONSULTEZ LE SCOT scot@metropole-rouen-

Métropole. Le SCoT doit de la commission Métropole

- sur les registres en mairie et au siège de la Métropole
- par mail à normandie.fr

LES LUNDIS RÉCRÉATIFS

municipalité pour la prochaine ! ». Un grand gratuité de la salle merci à eux ainsi qu'aux polyvalente, qui nous jeunes étudiants pour leur permet de réussir notre aide bénévole. Nous repas annuel. Ce repas de n'oublions pas nos la Saint-Valentin fait vivre commerçants et ceux des notre association pour un

Un repas sous le signe de l'Amour, animé par l'Orchestre Vibration qui a fait vibrer nos convives jusqu'à 19h.

Une fois de plus, les convives étaient ravis et alentours qui ont offert des lots pour la tombola. La tablette tactile et le GPS La Présidente ont été gagnés par Mme

Je remercie toutes les personnes de l'association sans qui rien ne serait

L'association remercie la nous ont dit « à l'année Nos prochains rendez-vous :

- le 18 avril marché artisanal
- le 19 avril première bourse aux vêtements

Réservez dès maintenant au 02.35.75.65.56

Mme Bosquet/Saucé

DIMANCHE 19 AVRIL **BOURSE AUX VÊTEMENTS** À LA SALLE DES FÊTES

SAINTE-MARGUERITE





ÉLÉCTIONS DÉPARTEMENTALES

Les élections Suite au redécoupage lieu les 22 et 29 mars.

Les conseils généraux et conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Ces élections auront lieu dans le cadre de la nouvelle carte cantonale dont les limites ont fait l'objet d'une révision générale entre mars 2013 et février 2014.

départementales auront cantonal, le département de la Seine-Maritime comprend désormais 35 cantons (au lieu de 69).

> Il s'agit d'un scrutin binominal mixte majoritaire à deux tours : deux conseillers départementaux de sexe différent formant un binôme seront élus dans chaque canton. Le conseil départemental de la Seine-Maritime sera donc

composé de 70 sièges. Les conseillers départementaux sont toujours élus pour six ans et sont rééligibles.

Les votes se dérouleront aux écoles de la commune.

N'oubliez pas votre carte d'électeur (conseillée) ainsi qu'un justificatif d'identité obligatoire!

